



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Manoir Rouville-Campbell : la Ville de Mont-Saint-Hilaire reçoit une intention de don du Groupe Gestion G5

Mont-Saint-Hilaire, le 6 avril 2022 – La Ville de Mont-Saint-Hilaire annonce avoir reçu un document d'intention de don pour le Manoir Rouville-Campbell de la part du Groupe Gestion G5, propriétaire actuel de ce bâtiment patrimonial. Ce geste fort vise la préservation de l'un des plus grands trésors architecturaux de la province, objectif commun des deux parties. Cet événement marquant arrive d'ailleurs moins d'un mois après le lancement de la politique sur le patrimoine de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

« Nous sommes très enthousiastes de cette nouvelle, déclare monsieur Marc-André Guertin, maire de la Ville, car nous souhaitons que ce patrimoine soit bien entretenu et préservé de façon pérenne. Nous sommes plus que reconnaissants que les propriétaires actuels souhaitent léguer cet héritage aux Hilairemontoises et aux Hilairemontois, poursuit-il, mais nous devons prendre le temps de bien évaluer ce projet sous tous ses angles avant de l'accepter, et ce, pour nous assurer que ce trésor pourra être bien gardé, selon nos moyens et ressources. »

Le Groupe Gestion G5 affirme qu'il priorise la protection de ce domaine riche d'histoire par des intérêts locaux. « Nous ferons notre possible pour que ce monument historique soit préservé, indique madame Christine Imbeau, administratrice du Groupe Gestion G5. L'idée que cet héritage puisse demeurer entre les mains de la ville, où il est situé, nous réjouit. »

Monsieur Gaston Meilleur, conseiller municipal et représentant du comité du patrimoine et de toponymie, se dit enchanté par cette nouvelle. « L'idée que la Ville puisse acquérir ce trésor historique représente un pas de géant qui cadre exactement avec notre engagement, affirmé par le récent lancement de notre politique sur le patrimoine, déclare-t-il. Avant d'accepter, la Ville devra toutefois faire ses devoirs et procédera à toutes les inspections et vérifications nécessaires ainsi qu'aux analyses de tous les scénarios envisageables pour les usages ultérieurs possibles, dans le but commun de protéger et garder notre patrimoine hilairemontois. »

D'ici à ce qu'elle prenne sa décision, la Ville de Mont-Saint-Hilaire demeurera en contact avec les propriétaires du Manoir et demeure persuadée que ces derniers continueront de faire preuve de leur habituelle diligence pour veiller sur ce patrimoine d'intérêt national.

La Ville de Mont-Saint-Hilaire tient à remercier les propriétaires actuels pour ce geste et assure qu'elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour assurer la pérennité de ce joyau patrimonial, qui représente un pan d'histoire important pour la région.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 200 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.

- 30 -

Source : Ville de Mont-Saint-Hilaire
Information : Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca